

Bas-marais de la Basse-Goulandière

Identifiant régional : 00004104
Identifiant SPN : 520016096
Type de zone : 1

Année de description : 1994
Année de mise à jour : 2000
Année de validation CSRPN* : 2003
Validation MNHN* : 18/10/2005

Département : Sarthe (72)
Communes : PARIGNE-L'EVÊQUE

Altitude : 75 - 81 mètres
Surface : 14 hectares

* CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.
* MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle.



Source : DIREN Pays de la Loire, fond cartographique SCAN250@IGN 1999,
BD CARTHAGES@IGN 1999, MEDD-DIREN Pays de la Loire (Nantes, juillet 2003)



Bas-marais de la Basse-Goulandière

Typologie des milieux : Milieux déterminants

Landes humides. Prairies humides eutrophes. Bois marécageux à aulne, saule et piment royal. Cladiaies. Bas-marais alcalins

Compléments description

Activités humaines : Sylviculture - Agriculture

Statuts de propriété : Propriété privée. Collectivité territoriale

Mesures de protection : Zone ND du POS. Espace Boisé Classé. Réserve naturelle volontaire

Facteurs influençant l'évolution de la zone

Coupes, abattages, arrachages et déboisements. Plantations, semis et travaux connexes. Autres aménagements forestiers, accueil du public, création de piste. Gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public. Atterrissements, envasement, assèchement. Evolutions écologiques.

Commentaires : Géré avec le concours de la commune, de l'ONF et du conservatoire du patrimoine naturel Sarthois et devant faire l'objet d'aménagements visant à l'ouverture au public, ce milieu remarquable n'est pas menacé.

Critères d'intérêt

Patrimoniaux (mots clé) : Ecologie. Amphibiens. Reptiles. Phanérogames.

Fonctionnels : Ralentissement du ruissellement. Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales.

Commentaire général

Bas-marais à tendance alcaline, grandes étendues marécageuses dominées par le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) et prairies humides composent cette zone d'un fort intérêt patrimonial accueillant sept espèces végétales protégées au niveau national comme la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) ou régional comme le Troscart des marais (*Triglochin palustre*), la Parnassie des marais (*Parnassia palustris*), la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), le Sélin à feuilles de Carvi (*Selinum carvifolium*), le Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*) et la Grassette du portugal (*Pinguicula lusitanica*). L'intérêt zoologique est assuré par les amphibiens et les reptiles, avec dix espèces toutes protégées sur l'ensemble du territoire national, certaines bénéficiant même de statuts de protection complémentaires. L'aspect entomologique n'est pas en reste puisque l'on dénombre plusieurs odonates rarissimes en Sarthe parmi lesquels nous citerons l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), protégé sur l'ensemble du territoire national, inscrit à la directive communautaire "Habitats" et sur le Livre Rouge de la faune menacée en France.

Informateurs / Bibliographie Fournier. E.- Tilly. B.- HUNAUT. G.

- HUBERT Séverine- Commune de Parigné-L'Evêque (72)- Le site de la Basse-Goulandière Dossier de demande de réserve naturelle volontaire- ONF- CPNS 72. 2001.
- HUBERT Séverine. Le site de la Basse-Goulandière. Evaluation patrimoniale, proposition de gestion et signalétique. Conservatoire du Patrimoine Naturel sarthois. 1999.
- Hydro-concept. Etude hydraulique de la Tourbière de la Basse-Goulandière. Etat des Lieux, Etude hydraulique, aménagements. Septembre 2001.

Libellule à 4 taches



Parnassie des marais

